



Repères pour l'année de 3^{ème}

1) Stage d'observation en entreprise :

- **du 12 au 16 février 2018** pour tous les élèves des classes de 3^{ème}
- Convention signée par l'élève et ses responsables, l'entreprise, le professeur principal, la principale
 - A remettre le plus rapidement possible après signature du professeur principal au secrétariat. Date limite : jeudi 21 décembre
- Rapport de stage (avec l'aide d'un document guide à rendre au plus tard **le vendredi 9 mars 2018**)
- **Jeudi 12 avril 2018** : Soutenance = oral de 15 mn devant un jury de 2 personnes (un professeur et un professionnel) : 5 mn présentation orale du stage puis 10 mn questions-réponses

2) Attestation scolaire de sécurité routière niveau 2

- Document indispensable pour se présenter à l'examen du permis de conduire moto et auto (y compris conduite accompagnée)
- Passation au 3^{ème} trimestre de l'année scolaire
- Obtention de l'attestation si note de 10 sur 20

3) Orientation post-3^{ème}

- Dès le 1^{er} trimestre, début des recherches et du questionnement avec le professeur principal
- **Fin janvier / début février : Réunion d'information à destination des familles et des élèves**
- **Mars : Conseils de classe du 2nd trimestre**

Intention d'orientation (2^{nde} GT, 2^{nde} Pro, CAP) de l'élève et de sa famille étudiée = avis du conseil de classe (favorable, réservé, défavorable) et éventuellement conseils

- **Début juin : Conseils de classe du 3^{ème} trimestre**

5 vœux d'orientation précis (formation et lieu) formulés par l'élève et sa famille = décision du conseil de classe sur le niveau de formation (2^{nde} GT, 2^{nde} Pro, CAP) ≠ Si désaccord : entretien avec la principale / commission d'appel

- **Fin mai : Procédure d'affectation** = décision par un programme informatique en fonction des résultats scolaires

Si vœu accepté = inscription au lycée : obligatoire début juillet sinon place libérée pour un candidat en liste d'attente
Si vœu refusé ou liste d'attente = attente d'une éventuelle place qui se libère dans un lycée

- **En septembre = reformulation de vœux sur les places vacantes**

Attention, si aucune solution = le redoublement exceptionnel n'est pas toujours possible dans le collège d'origine.

Pour vous aider

- *Réfléchir à vos centres d'intérêt : qu'est ce que j'aimerais faire plus tard ? Dans quel domaine ? Études longues ou courtes ? En milieu scolaire ou en alternance ?*
- *Faire attention aux informations qui vous sont données tout au long de l'année, participer aux réunions d'information....*
- *Prendre rendez-vous avec la COP (conseillère d'orientation psychologue du collège) à la loge ou aller au CIO*
- *Se renseigner : participer aux portes ouvertes des établissements, questionner vos proches et vos amis, profiter de votre stage, naviguer sur internet...*
- *Questionner votre professeur principal, les autres professeurs, les personnels du collège*
- *Et surtout se donner le luxe de pouvoir choisir votre formation en faisant les efforts nécessaires pour avoir les meilleurs résultats possibles.*

4) Obtention du diplôme nationale du brevet si :

- **La maîtrise du socle commun ;**

La maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture s'appuie sur l'appréciation du niveau atteint dans chacune des quatre composantes du premier domaine :

Les langages pour penser et communiquer

- Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
- Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

et dans chacun des quatre autres domaines :



- Les méthodes et outils pour apprendre
- La formation de la personne et du citoyen
- Les systèmes naturels et les systèmes techniques
- Les représentations du monde et l'activité humaine

Ces différents éléments sont évalués selon une échelle à quatre niveaux : maîtrise insuffisante, maîtrise fragile, maîtrise satisfaisante et très bonne maîtrise. Le positionnement sur cette échelle s'effectue au fil des évaluations menées au long du cycle 4 par les enseignants.

➤ **Les épreuves de l'examen terminal :**

L'examen comporte trois épreuves obligatoires :

- Une épreuve orale qui porte sur des projets menés par le candidat pendant le cycle 4 dans le cadre des enseignements interdisciplinaires ou sur un des parcours éducatifs
Exposé : 5 minutes Entretien avec le jury : 10 minutes
- Une épreuve écrite qui porte sur les programmes de mathématiques, physique-chimie, SVT et technologie
Mathématiques : 2 heures
Physique- chimie, SVT, technologie (2 disciplines) : 1 heure
L'épreuve comporte obligatoirement au moins un exercice d'algorithmique ou de programmation.
- Une épreuve écrite qui porte sur les programmes de français, histoire et géographie et enseignement moral et civique
 - 1) Première partie : analyse et compréhension de textes, maîtrise de différents langages
Histoire-géographie, EMC : 2 heures
Français : 1 heure
 - 2) Deuxième partie : rédaction et maîtrise de la langue
Français : 2 heures

Convocation et pièce d'identité obligatoires.

L'élève en retard ne pourra pas composer.

➤ **L'attribution du diplôme**

Le décompte des points prend en compte deux éléments pour un total de 700 points

Premier élément : le niveau de maîtrise des composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture : 400 points

Pour chacun des huit éléments du socle commun pris en compte, le candidat obtient :

- 10 points pour « maîtrise insuffisante »
- 25 points pour le niveau « maîtrise fragile »
- 40 points pour le niveau «maîtrise insuffisante »
- 50 points pour le niveau »très bonne maîtrise »

Deuxième élément : les résultats obtenus aux épreuves de l'examen : 300 points

Chacune des trois épreuves de l'examen est évaluée sur 100 points.

Les élèves ayant suivi un enseignement de complément bénéficient en outre de :

- 10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle 4 sont atteints
- 20 points si ces objectifs sont dépassés

Le diplôme national du brevet est attribué quand le total des points est supérieur ou égal à 350

Mention « assez bien » si le total des points est au moins égal à 420

Mention « bien » si ce total est au moins égal à 490

Mention « très bien » si ce total est au moins égal à 560

Pour se préparer :

- *Travailler régulièrement en classe pour obtenir les meilleurs résultats possibles au contrôle continu et valider le socle commun de compétences et de connaissances*
- *Ne négliger aucune matière ni votre comportement qui est évalué également*
- *Réalisez tous les devoirs demandés*
- *Si vous avez des difficultés, demandez de l'aide à vos professeurs*
- *Apprendre à gérer son temps lors des contrôles ou devoirs*
- *Organisation d'une épreuve d'entraînement*
 - *Brevet blanc n° 1 : mi janvier*